

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0000768

108222

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10471

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HILALI Zoubida nee Roca

Date de naissance : 1e Nov 1946

Adresse : 27, Rue Tal Serghou Hay Essalam

EST - Casablanca

Tél. : 0662 80 23 74

Total des frais engagés : 250+ 283.60 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. TAZI Nasser
Gastro Entérologue
38, Angle Bd Lalla Youssouf Rue El Araar
Casablanca - Tel: 0522 22 29 12
INP: 091133892

Date de consultation : 22/01/2021

Nom et prénom du malade : EL HILALI Zoubida

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Age :
 Enfant

Nature de la maladie : Gastro-entérite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 12/01/22

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

H. HAKANI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/01/22	Examen		250 Dr.	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	MONTANT de la Facture Mr SEKKAT Omar
HARMACIE BAB ESSALAM Mr SEKKAT Omar 27, Rue de l'Atlas - C.I.L. Casablanca - Tel: 0522.94.15.14 CE 00108211800087	NE 11/2022	27, Rue de l'Atlas - C.I.L. Casablanca - Tel: 0522.94.15.14 CE 00108211800087 383.6-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram showing a 10x10 grid of numbered circles. The numbers range from 1 to 8, with some values appearing multiple times. Arrows point from the center of each circle to specific grid intersections. The grid is bounded by a large square with vertices labeled D (bottom-left), G (bottom-right), H (top-left), and B (top-right). The grid lines are represented by thick black lines.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET SACHEZ DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Docteur TAZI Nasser

Diplômé de la faculté
de médecine de Nancy
Spécialiste
des Maladies de l'Appareil Digestif
Endoscopie et échographie Digestives

Sur Rendez-vous



Casablanca, le : 12.11.2022

الدكتور التازي ناصر

خريج كلية الطب بناسنسي

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

ناظر - امراض - دار - البواصير

SYNTHEMEDIC
صدى
22 rue zoubier bnou al aquam reches
noires casablanca
INEXIUM

20 mg
Boîte 14
64015DMP/21NRC P.P.V : 82,10 DH
6 118001 020591

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bnou al aquam reches
noires casablanca
INEXIUM

20 mg
Boîte 14
64015DMP/21NRC P.P.V : 82,10 DH
6 118001 020591

PHARMACIE BAB EZZALAR
Mr SEKKAT Omat
27 Rue de l'Atlas - C.I.L.
Casablanca - Tel: 0522.94.15.11

Ca 32AD

MOTILIUM 1MG/ML
SUSP BUV FL 200 ML
PER.: 08/2024
P.P.V : 40DH80
6 118000 011040

1) M^u EL JILALI Zouhda
EAPAR Inexium 20 2^r de 14
32AD 1c 1g 20 W.P.
2) Mutiga 18-
27.5 1c 1g 27.50
3) Sypfan N
40 80 2 du (Sundi) et JM
Nayelium 18 Nabil Syp sur Avis du Médecin
119.00 2 gels (Sundi) le mat
5) PHARMACIE BAB EZZALAM
Mr SEKKAT Omat
27. Rue de l'Atlas - C.I.L.
Casablanca - Tel: 0522.94.15.11
CE 00160 21800087
38, Angle Bd Lalla Yacout - Rue EL ARAAR
(Ex.Rue Gay Lussac) - Imm BMCI Casablanca
Tél.: 05 22 22 29 12 - GSM : 06 61 31 84 07

38، زاوية شارع للاياقوت زنقة العرار

عمارة بمسى - الدار البيضاء

الهاتف: 06 61 31 84 07 - 05 22 22 29 12 - المحمول:

Dr TAZI Nasser
Gastroenterologist
Rue El Araar
Casablanca
Tel: 0522.94.15.11
CE 00160 21800087
38, Angle Bd Lalla Yacout - Rue EL ARAAR
(Ex.Rue Gay Lussac) - Imm BMCI Casablanca
Tél.: 05 22 22 29 12 - GSM : 06 61 31 84 07